

VOTRE RÉGION

SYNDICAT FO DRÔME/ARDÈCHE Jean-Claude Mailly a assisté, hier, au congrès à Saint-Vallier

FO entend promouvoir la formation et défendre les services publics

SAINTE-VALLIER

Hier à Saint-Vallier, plus de 300 délégués venus de Drôme et d'Ardeche ont assisté au 30^e congrès interdépartemental du syndicat Force Ouvrière (FO). Un congrès auquel participait le secrétaire général de la confédération, Jean-Claude Mailly. L'occasion pour le secrétaire général de l'Union interdépartementale, Arnaud Pichot, de rappeler que FO avait progressé en nombre d'adhérents (+13%) et en représentativité dans les entreprises (31%). Il a rappelé également « que le syndicat restait très attaché à la proximité, notamment en matière de formation professionnelle ».

Pour Jean-Claude Mailly, si la formation des chômeurs est au cœur du débat, « il ne faut pas remettre en cause des organismes comme l'AFPA. D'autant que les formations qualifiantes sont celles qui fonctionnent le mieux ».

Avant d'ajouter : « Ce n'est

pas parce qu'il y aura de la formation, qu'il y aura de l'emploi ».

■ Éviter une désertification

Jean-Claude Mailly milite donc pour l'instauration d'une logique de filière en faveur des PME. « Afin que des règles soient établies entre les donateurs d'ordre et les sous-traitants, pour éviter d'étrangler les petites entreprises ».

Le secrétaire confédéral a rappelé également « qu'il fallait lutter contre la remise en cause des services publics. Ces dernières années, je constate une dégradation très importante des conditions de travail dans le secteur hospitalier. Nous risquons d'assister du coup à une véritable désertification notamment en secteur rural ». « Il faut que nous ayons un vrai débat sur les conditions et les moyens à mettre en œuvre. Ce qui n'a jamais été fait », conclut Jean-Claude Mailly.

Genssi MOYNA



Pour le secrétaire confédéral de FO, Jean-Claude Mailly, présent hier au congrès à Saint-Vallier, « il faut lutter contre la remise en cause des services publics ». Le D/L/Bernard BRET